

LES SITES COIN-HOUSE1.COM - COINHOUSE1.COM - COINFALCON.TOP - FXMININGEARS.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent des opérations de trading avec des rendements au delà de l'exceptionnel. bien évidemment, aucun n'a d'agrément de l'AMF et ne peut proposer, en théorie, le moindre produit aux épargnants français. Nous vous conseillons de rester sur les listes blanches de l'AMF consultables avec le lien ci-dessous :

<https://www.amf-france.org/fr/espace-epargnants/proteger-son-epargne/listes-blanches>

Les sites internet

Le site [fxminingears.com](#)

Le whois n'est plus accessible. Nous déconseillons l'achat de ce nom de domaine.

Le site [coinfalcon.top](#)

Il a été créé le 22/12/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/coinfalcon.top>

Le site coinhouse1.com

Il a été créé le 09/08/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/coinhouse1.com>

Le site coin-house1.com

Il a été créé le 02/09/2023. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/coin-house1.com>

Nos recherches

Aucun site n'est ouvert. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le site fxminingears.com renvoyait vers coinfalcon selon l'alerte publiée ci-dessous :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/511522>

Le téléphone

Les sites utilisent :

Le numéro 01 82 89 29 51

Il s'inscrit dans une série intéressante :

coinhouse1.com	01 82 88 29 51
sabadell-livret.com	01 82 88 29 53
ptz-lesfurets.com	01 82 88 29 65

Le numéro 44 73 76 11 59 31
Le numéro 852 56 08 64 487
Le numéro 886-9-02617244

Les faux noms

Les sites utilisent :

- Mme Françoise PASQUIS

Les produits

Il est proposé des opérations de trading. Les clients ont commencé avec coinfacon puis ont été transféré vers le site coin-house1.com

Nous publions une alerte qui explique comment l'arnaque débute :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/702304>

Il est créé une fausse interview d'un ou d'une personne très connue. La suite est classique. On fait investir de très faibles montants que l'on peut en plus retirer facilement

Après ce round d'essai, on passe aux choses sérieuses souvent sur un autre site. Là il est proposé d'investir de très gros montants.

Le consommateur se voit souvent "prêté" 50 % de la somme !

Cela rassure mais dans la réalité, cela ne peut JAMAIS EXISTER !

C'est utile aussi pour bloquer toute demande de remboursement car on doit des fonds !!! Il est même fourni des contrats de prêt !

Cette technique est utilisée par le réseau uptos qui a fait l'objet d'une action pénale collective. Nous avons mis en ligne une page centralisatrice :

<https://adcfrance.fr/epargne/reseau-uptos-commercewealth-les-sites-frauduleux/>

Les règlements

Les sites utilisent des crypto monnaies pour toucher l'argent des victimes

Les sites utilisent :

Un compte anglais ayant l'IBAN GB38 MYMB 2305 8017 2739 81

Un compte anglais ayant l'IBAN GB53 BUKB 2027 0673 8943 04

Conseil :

Quelque soit le site, demandez toujours un RIB après avoir vérifié si le site est sur la liste blanche de l'AMF.

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'un vrai site ayant l'agrément de l'AMF. La société française a déposé plainte.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

